

## La lettre d'information de sur les magasins de producteurs

*Depuis 2012, Trame accompagne les magasins de producteurs en région. Par cette lettre d'information, nous vous proposons de partager nos ressources et nos travaux sur cette thématique et de vous présenter des initiatives et autres informations repérées sur le terrain.*

**L'équipe projet Circuits Courts de Trame**  
Cf. coordonnées en fin de lettre

### CONTENU

#### Sur le terrain

[PACA : 1<sup>ère</sup> fête régionale des magasins de producteurs](#)  
[4<sup>ème</sup> rencontre des magasins de producteurs en PACA](#)  
[Le Réseau des magasins de producteurs de PACA se dote d'outils](#)  
[Echanger sur les résultats technico-économiques en groupe pour améliorer nos magasins](#)

#### Repéré pour vous

[La question de l'atelier de transformation attendant au magasin](#)  
[Restitutions des travaux du projet MAGPRO](#)  
[Partenariat entre un Office de tourisme et le magasin de producteurs Luberon paysan La Tour d'Aigues](#)

#### Informations règlementaires

[Système de caisse ou logiciel de comptabilité sécurisés](#)

#### Le coin des ressources et des outils

[Comment gérer les mouvements d'associés en magasin de producteurs ?](#)  
[A lire sur les circuits courts dans Travaux-et-Innovations, la revue de Trame](#)

### SUR LE TERRAIN...

#### **PACA : 1<sup>ère</sup> fête régionale des magasins de producteurs**

Le samedi 16 septembre, les 10 points de vente adhérents du Réseau des magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont invité les consommateurs à une journée festive avec animations communes, pour découvrir les produits de terroir issus d'exploitations agricoles locales. Ces portes ouvertes ont été organisées par le Réseau des Magasins de Producteurs de PACA et la FRGEDA PACA, avec le soutien de la Région PACA et en collaboration avec Trame.

Les magasins ont organisé de nombreuses animations pour le plus grand plaisir des clients : dégustations de produits, mini-ferme, exposition, repas paysan, concours d'épouvantails, barbecue festif, atelier cuisine... Une tombola a été organisée dans chaque magasin pour remporter un panier de produits locaux et de saison.

Ce premier événement régional a été une nouvelle occasion pour les agricultrices, agriculteurs et salarié(e)s des magasins de partager des moments privilégiés avec les consommateurs. En outre, pour beaucoup de magasins, cette fête a aussi été l'occasion pour les agriculteurs-trices et les salarié(e)s de partager ensemble un moment convivial. Des moments précieux pour ces entreprises collectives.

Contact : [Marion Vandembulcke](#)



## 4<sup>ème</sup> Rencontre des magasins de producteurs en PACA – Mardi 21 novembre 2017 au Rouret (Alpes-Maritimes)



Le 21 novembre prochain, le magasin « Le marché de nos collines », au Rouret, accueillera la 4<sup>ème</sup> rencontre des magasins de producteurs de PACA, organisée par la FRGEDA PACA, avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec le Réseau des magasins de producteurs de PACA et Trame.

Au programme : ateliers d'échanges de pratiques, témoignages, informations régionales et nationales sur le thème, Assemblée Générale du Réseau des magasins de producteurs de PACA, [pour en savoir plus sur le programme.](#)

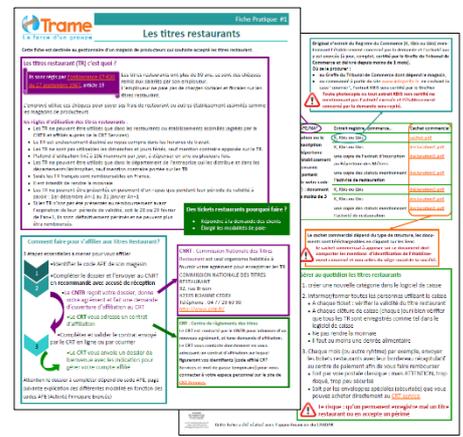
**4<sup>ème</sup> Rencontre des magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Mardi 21 novembre 2017 au Rouret (Alpes-Maritimes)**  
 Pour vous inscrire, merci de compléter le [Formulaire d'inscription](#)

Contact : [Agnès Cathala](#)

## Le Réseau des magasins de producteurs de PACA se dote d'outils

Dès son lancement, le réseau des magasins de producteurs de PACA a souhaité rassembler des informations utiles à tous les magasins. Ainsi, une fiche méthode simple expliquant la procédure pour la mise en place et la gestion des titres restaurant au quotidien a été rédigée et diffusée à tous. Le réseau a également souhaité caractériser les magasins de producteurs de la région, pour cela, une base de données a été créée. Elle présente le magasin de producteurs moyen, ce que représente l'ensemble des magasins de la région et les grandes caractéristiques de chacun. Elle sera prochainement accessible aux magasins adhérents du Réseau.

Contact : [Sophie Christophe](#)



## Echanger sur les résultats technico-économiques en groupe pour améliorer nos magasins

Magasins de producteurs de Poitou-Charentes et de Pays de la Loire, Trame avec l'appui de l'AFIPAR prévoit d'organiser une journée pour échanger sur les résultats techniques et économiques de vos magasins. Au cours de cette journée, vous identifierez plusieurs indicateurs sur lesquels vous partagerez et débattrez de manière constructive aux bénéfices de chacun. Cette journée riche en échanges vous permettra, d'identifier des sources d'amélioration. Les questions pourraient être « comment valoriser le salariat dans un magasin ? », « comment adapter les horaires d'ouverture pour allier disponibilité des producteurs et demandes des consommateurs ? ».

Rendez-vous le **lundi 26 février 2018** au nord de l'ex-région Poitou-Charentes (lieu à déterminer prochainement).  
 Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail au contact

Contact : [Sophie Christophe](#)

## REPERE POUR VOUS

### La question de l'atelier de transformation attendant au magasin

Depuis 2015, la coopérative « Les Paysans de Coustellet », qui porte le magasin de producteurs « Naturellement Paysan » dans le Vaucluse, travaille sur un projet d'atelier de transformation (jus, conserves, plats cuisinés) attendant au magasin. La FRGEDA PACA et Trame ont appuyé la coopérative dans sa demande de labellisation GIEE, obtenue en 2016, pour ce projet d'atelier accompagné de la mise en place d'une charte de bonnes pratiques. La coopérative vient d'obtenir un financement FEADER pour la création de cet atelier qui va prochainement voir le jour.



Plusieurs autres magasins réfléchissent à la mise en place d'un tel atelier en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est pourquoi, la création d'un atelier de transformation sera l'un des thèmes d'échanges de la prochaine rencontre régionale des magasins de producteurs ([le 21 novembre 2017 au Rouret](#)).

### Restitutions des travaux du projet MAGPRO

Les partenaires du projet « *Magpro : clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs* » organisent des restitutions locales des résultats du projet :

- **A Poitiers (Vienne), le 16 janvier 2018** : programme détaillé et modalités d'inscription à venir. Contact : **Eléonore Charles, AFIPAR**, [eleonore-afipar@orange.fr](mailto:eleonore-afipar@orange.fr)
- **A Anduze (Gard), les 5 et 6 février 2018** : présentation et échanges autour des productions du projet, partage d'expériences entre régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, visites de magasins. Rencontres co-organisées par le réseau Boutiques Paysannes d'Occitanie, Terre d'Envies et Trame, avec l'appui du Réseau des magasins de producteurs de PACA.

# MAGPRO

Contact : [Marion Vandembulcke](#)

### Partenariat entre un Office de tourisme et le magasin de producteurs Luberon Paysan La Tour d'Aigues

Le magasin de producteurs « Luberon Paysan - la Tour d'Aigues », situé dans la partie Sud du Luberon (Vaucluse), a développé, en 2016, un partenariat avec l'office du tourisme intercommunal local : promotion du magasin auprès du personnel de l'office de tourisme, troc de produits contre des espaces publicitaires, organisation de pique-nique paysans... [En savoir plus](#)



## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Système de caisse ou logiciel de comptabilité sécurisés

Adoptée le 29 décembre 2015, la loi des finances 2016 impose, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à tous les commerçants et professionnels acceptant les paiements en espèces et assujettis à la TVA, d'utiliser un système de caisse ou un logiciel de comptabilité sécurisés. Les magasins de producteurs sont donc concernés. Cette loi vise à lutter contre la fraude à la TVA en obligeant les opérateurs à sécuriser la saisie des opérations et en empêchant la dissimulation d'opérations après leur enregistrement (par exemple : utilisation de logiciel effaçant les recettes en espèces). Les magasins de producteurs devront vérifier la conformité de leur système :

- en se renseignant auprès de l'éditeur du logiciel pour obtenir un certificat de conformité,
- en mettant à jour leur logiciel de caisse ou en achetant un nouveau logiciel certifié homologué.

L'amende encourue est de 7 500€ avec l'obligation de se mettre en conformité dans les 60 jours suivant l'intervention d'un agent de contrôle. Les éditeurs de logiciel de caisse se verront infliger une amende de 45 000€ pour la délivrance d'une attestation de conformité frauduleuse.



Pour en savoir plus : [Article 88, loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016](#)

Source : Feuille de chou de Terre d'Envies, déc. 2016

## LE COIN DES RESSOURCES ET DES OUTILS...

### Comment gérer les mouvements d'associés en magasin de producteurs ?

Le 26 juin dernier, Trame a réalisé la 3<sup>ème</sup> radio Point de vente collectif, sur le thème des arrivées des nouveaux associés, des départs ou du renouvellement générationnel dans les magasins de producteurs. **Marie-Odile Smets**, de la coopérative Au panier vert (Nord) et **Philippe Babaudou** de la coopérative Saveurs fermières (Haute-Vienne) ont témoigné sur leur protocole d'accueil des nouveaux associés et leurs expériences de départs d'associés. Les deux coopératives ont travaillé en 2017 sur l'implication des associés dans la gestion du magasin. Leurs témoignages ont été appuyés par l'expertise d'**Yves Leguay**, reconnu dans le monde agricole comme un expert sur la question des relations humaines. A travers son témoignage, il a livré des méthodes pour comprendre et travailler les mouvements d'associés dans les magasins de producteurs. Suite aux trois témoignages, les auditeurs



ont posé leurs questions aux invités. Retrouvez les témoignages et les questions sous format écrit et audio sur le [site de Trame](#).



**Prochaine Radio le lundi 11 décembre de 13h30 à 14h30**

- ⇒ Thème : quelles stratégies de communication pour son point de vente collectif ? Externaliser la communication à des professionnels, mettre en avant les compétences internes, mutualiser les moyens ?
- ⇒ Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

Contact : [Sophie](#)  
[Christophe](#)

**A lire sur les circuits courts dans Travaux-et-Innovations, la revue de Trame**

Les étapes clés de l'émergence d'un Réseau de magasins de producteurs – n°238 – mai 2017

Depuis 2013, Trame et la FRGeda PACA accompagnent la mise en réseau des magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet accompagnement a abouti, en 2016, à la création d'un réseau structuré. Après 3 années de travail et de nombreuses étapes franchies, quelques enseignements utiles se dégagent pour l'appui à ce type de démarche collective.



La coopérative « Au panier vert » définit sa stratégie – n°239 – juin/juillet 2017

La formation « Définir le projet stratégique de la coopérative Au Panier Vert » s'est déroulée en mars 2017, à Frelinghien (Nord). Réalisé par Trame, ce parcours pédagogique de 27 heures articulant temps présentiels et à distance a été suivi par l'ensemble des coopérateurs associés du magasin. Objectifs : que chaque associé ait clarifié sa propre stratégie d'exploitation, et partagé le projet coopératif.

Contact : [Agnès Cathala](#)



**CIRCUITS COURTS A TRAME :**

**Marion Vandembulcke**  
Chef de projet Circuits Courts  
Tél. : 06 82 81 01 96  
Mail : [m.vandembulcke@trame.org](mailto:m.vandembulcke@trame.org)

**Sophie Christophe**  
Chargée de mission Circuits Courts  
Déléguée régionale Poitou-Charentes  
Tél. : 06 79 73 93 20  
Mail : [s.christophe@trame.org](mailto:s.christophe@trame.org)

**Agnès Cathala**  
Déléguée régionale  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Tél : 06 89 76 13 52  
Mail : [a.cathala@trame.org](mailto:a.cathala@trame.org)

**Retrouvez l'actualité Circuits Courts à Trame sur notre site Internet :**  
[www.trame.org](http://www.trame.org) – Rubrique thèmes travaillés/Circuits courts et activités de service

Cette newsletter est aussi la vôtre : transmettez-nous vos infos, remarques, idées à : [s.christophe@trame.org](mailto:s.christophe@trame.org)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»